

taxer le CO2 ?

0 1 2 3 4 5

L ES TAXES SUR LE CO2

Les taxes dites écologiques ont pour but de faire payer au producteur tous les frais qu'engendre son produit (on parle d'externalités). Actuellement le producteur ne paie que ce dont il a besoin pour produire un objet. Mais lorsqu'il sera recyclé ou détruit, qui paiera? C'est l'Etat, donc la collectivité. **Le but de la taxe est donc d'«internaliser» ces coûts, afin que le prix soit «juste».** Mais, les externalités ne sont pas toujours facilement quantifiables.

Avantages :

- Tout le monde y est soumis
- C'est l'application parfaite du principe de pollueur-payeur
- Cela encouragera l'innovation technologique des sociétés

Désavantages :

- Calculer le montant de la taxe juste est impossible, et le forfait ne sera pas égal pour tous
- Rajouter un impôt (donc une fiscalité) n'est jamais neutre

Mais qu'en est-il en Suisse ?

Une loi sur le CO2 est entrée en vigueur en mai 2000. Elle prévoit une taxe à partir de 2004 sur le CO2 si les objectifs de 10% de réduction ne sont pas atteints par les mesures librement consenties. Une taxe de 210.- francs par tonne de CO2 sera prélevée. Le parlement a donc opté pour une réglementation, tout en laissant ouverte la porte aux entreprises qui «se mettent au vert» d'être exonérées de la taxe.

Et au niveau européen ?

Une tentative de mettre sur pied une écotaxe a été menée en 1995 par la commission européenne au moyen d'une directive instituant une telle taxe. Si le principe semblait acquis, l'assiette de taxation, elle, ne l'était pas.

C omparaison des systèmes :

Les mécanismes des permis de polluer et des taxations de CO2 sont relativement proche. Il y a toutefois des différences :

- Avec la taxe, la régulation publique fixe le prix, tandis qu'avec les permis négociables, elle fixe la quantité, laissant les mécanismes d'échanges établir un prix de transaction.
- Instrument efficace: à l'instar des taxes, les réductions d'émissions ont lieu là où leur coût est le plus faible. En effet, les agents qui peuvent maîtriser leurs émissions à un plus faible coût ont intérêt à procéder à des investissements de dépollution pour vendre des permis d'émission aux agents ayant des coûts plus élevés, et inversement.

